



CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 A 20H30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - MAIRIE

- 1 – Décisions prises par délégation du Conseil Municipal – marchés publics
- 2 - Restaurant scolaire – ressources humaines : recrutement pour accroissement temporaire d'activités
- 3 - Personnel communal – modification du temps de travail pour un poste d'adjoint technique territorial
- 4 – Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- 5 – Versement d'une subvention exceptionnelle – association USBL Basket
- 6 – Versement d'une subvention exceptionnelle – association L'Artisterie
- 7 - Décisions Modificatives – budget principal
- 8 – Comptabilité publique – mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} Janvier 2024 Budget principal et les budgets annexes
- 9 - Comptabilité M57 – Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)
- 10 - Détermination de la durée d'amortissement des immobilisations
- 11 – Fréquentation du camping municipal – année 2023
- 12 – Point sur les divers travaux en cours – Patrimoine communal
- 13 – Rentrée scolaire 2023-2024
- 14 – Fleurissement : diverses informations
- 15 – Communication : relecture du bulletin communal et diverses informations
- 16 – Voirie : diverses informations
- 17 - Conventions avec le SYDEV
- 18 - Convention avec Vendée Eau
- 19 - Signature de la convention entre la Commune et l'Association des Maires et des Présidents des Communautés de Vendée (schéma communal de défense incendie)
- 20 – Agriculture : points divers
- 21 – Sports

Affaires diverses

Les Lucs-sur-Boulogne, le 6 Septembre 2023



**Le Maire,
Roger GABORIEAU**